

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 7 mai 1987

LETTRE DU 7 MAI 1987

Chères Collègues et chers Collègues,

Je tiens tout d'abord à vous informer que l'APRUM tiendra son Assemblée générale annuelle le jeudi 4 juin prochain, à 16 heures, dans la salle D-225 de la Faculté de médecine dentaire au Pavillon principal. Cette Assemblée sera suivie, vers 18:30, d'une réception (salle I-207) qui vous fournira l'occasion de fraterniser avec les collègues autour d'un buffet bien garni.

L'Assemblée générale annuelle constitue un moment fort dans la vie de l'APRUM. Il est donc important que l'on se fasse un devoir (même si c'est déjà un plaisir!) d'y participer. L'ordre du jour de l'Assemblée générale du 4 juin 1987 (que le Secrétaire vous envoie sous ce pli avec l'avis de convocation ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée du 12 juin 1986) comporte les points traditionnels auxquels s'ajoutent, notamment, les propositions d'amendements à la constitution de l'APRUM formulées par le Conseil d'administration (voir les textes ci-joints). Il s'agit de questions dont l'intérêt et l'importance ne sauraient être sous-estimés. Venez apporter votre contribution.

Le Comité des candidatures a terminé son travail; il proposera, lors de l'Assemblée générale, le nom des personnes qui accepteraient de siéger au Conseil si l'Assemblée en décidait ainsi (voir lettre du Comité des candidatures).

L'indexation des rentes, suite à la décision du Conseil de l'Université relative à l'utilisation du surplus actuariel tel qu'estimé au 31 décembre 1985, sera très probablement faite le 1er juin prochain. La rétroactivité serait versée au même moment.

La Direction de l'Université m'avise qu'il vous sera possible de garer votre voiture gratuitement dans le voisinage immédiat de la Faculté de médecine dentaire à compter de 16 heures le 4 juin prochain. L'avis de convocation vous servira de laissez-passer aux guérites d'accès sur le campus. Le dernier déjeuner « collectif » de la présente année aura lieu à La Lucarne, le 21 mai prochain à 12 heures. Le Conseil vous y retrouvera avec plaisir.

Afin de mieux planifier leur tâche, les organisateurs de la réception qui suivra l'Assemblée annuelle vous invitent à les informer de votre intention de « partager le

pain et le vin » avec les collègues. Envoyez votre réponse à l'adresse indiquée plus haut avant le 27 mai.

C'est avec grand plaisir que je vous retrouverai le 4 juin prochain.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp

P.J. : 6